

12^{ème} Réunion du Conseil Directeur du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo

Compte-rendu des Co-facilitateurs

18 décembre 2023 (visioconférence)

14h00-16h30

Compte-rendu synthétique :

La co-facilitation des Républiques française et gabonaise du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC) a organisé le 18 décembre 2023 en visio-conférence la 12^{ème} réunion du Conseil Directeur du PFBC.

Les points suivants ont été discutés :

- Présentation des activités de la feuille de route : *adoption des activités*
- Travaux relatifs à la gouvernance et à l'évaluation de l'action du PFBC : *présentation des principaux axes et calendrier de l'étude. La période d'analyse restera à préciser. Lancement d'un appel à prestataire en janvier 2024.*
- Organisation de la 20^{ème} réunion des parties en Angola : *des commentaires et suggestions sur la note d'orientation sont possibles jusqu'au 19 janvier 2024. Un temps dédié aux collègues sera réservé à la Rdp.*
- Agenda international : *le calendrier sera enrichi des événements organisés par la COMIFAC.*

Compte-rendu détaillé

La réunion du 12e Réunion du Conseil Directeur du PFBC a rassemblé une trentaine de participants représentants des sept collèges du PFBC :

- Collège régional : CEEAC, COMIFAC
- Collège société civile : CEFDHAC-CPR ; REFACOF et suppléants RECEIAC
- Collège des ONG internationales : WCS et ZSL
- Collège du secteur privé : ATIBT et Volcanoes Safaris
- Collège des bailleurs de fonds : Etats-Unis, Royaume-Uni
- Collège scientifique et académique : Université de Laval et RIFFEAC
- Collège des multilatéraux : UNESCO.

La réunion du Conseil Directeur du PFBC était animée par :

- L'Ambassadeur **Christophe Guilhou**, Directeur du développement durable, Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, Co-Facilitateur du PFBC (France)
- L'Ambassadrice **Dr. Aurélie Flore Koumba Pambo**, chargée du climat, de l'environnement et du Développement Durable du Gabon, Co-Facilitatrice du PFBC (Gabon)
- Son Excellence **M. Prosper Dodiko**, Ministre de l'Environnement, l'agriculture et de l'élevage (Burundi), Président en Exercice de la Commission des forêts d'Afrique centrale (COMIFAC)
- **Dr. Honoré Tabuna**, Commissaire à l'Environnement, aux ressources naturelles, à l'agriculture et au développement rural, Communauté économique des Etats d'Afrique centrale (CEEAC).

CD-GC/Item 1 : Ouverture des travaux

Après l'adoption de l'agenda, le premier segment dédié à la cérémonie d'ouverture a été ponctué de deux allocutions :

S.E.M Prosper Dodiko a relevé l'importance de faire circuler les informations concernant la mobilisation des financements et la bonne gouvernance. Il a salué l'importance du Conseil Directeur et du PFBC pour appuyer la COMIFAC dans la recherche des financements. Il a souligné la difficulté de la sous-région à mobiliser des financements et la nécessité de formuler des objectifs et guides communs.

Le Commissaire H. Tabuna a salué l'innovation organisationnelle du PFBC et le cadre offert pour poursuivre les discussions engagées à la COP 28 de Dubaï. Il a rappelé le soutien de la CEEAC à la feuille de route franco-gabonaise et relevé trois sujets majeurs : la criminalité environnementale, la question scientifique et la continuité des travaux sur la transhumance (suivi de la déclaration de Ndjamena). Il a salué la présence, à l'ordre de jour, de l'étude d'évaluation du PFBC, permettant de faire une analyse des forces, faiblesses, contraintes et opportunités du partenariat. Cette étude sera également utile dans le processus de la réforme de la CEEAC, actuellement en cours.

Le Co-Facilitateur Christophe Guilhou a ensuite présenté le bilan des six premiers mois de la Co-Facilitation. Il a mis l'accent sur la participation à plusieurs sommets pour faire connaître le PFBC et partager les bonnes pratiques, en particulier l'**African Climate Summit (Nairobi)** et le **Sommet des 3 bassins de biodiversité et des forêts tropicales (République du Congo)** qui a permis de lancer de manière officielle et opérationnelle les activités de la Co-Facilitation. En novembre, à l'invitation des autorités chinoises de **Macao**, le PFBC a participé au **Forum mondial pour le bois légal et durable** pour participer aux échanges avec le secteur privé français, européen et chinois sur les manières d'accroître la certification et la légalité du commerce du bois. Enfin, à la **COP 28 de Dubaï**, le PFBC a co-organisé près de 70 événements avec la COMIFAC et l'appui des partenaires et membres du PFBC.

Il a souligné qu'en janvier 2024, la Co-Facilitation franco-gabonaise sera pleinement opérationnelle.

CD-GC/Item 2 : Présentation des activités opérationnelles de la feuille de route 2023-2025

La **Co-Facilitatrice Aurélie Flore Koumba Pambo** a souligné la plus-value d'une Co-Facilitation du PFBC constituée d'un pays donateur et d'un pays du Bassin du Congo, symbole d'une nouvelle période de changements, d'innovations et d'activités nouvelles. La Co-Facilitatrice a remercié la France pour les efforts et activités réalisées pour le compte du PFBC dans l'intérim de la mobilisation du Gabon.

Contributions des collègues sur les actions opérationnelles

En particulier, nous pouvons noter :

Le secteur privé et le collège scientifique demandent à ce que le RIFFEAC et le Conseil scientifique de l'ATIBT soient bien intégrés dans l'atelier des acteurs scientifiques. Ils ont également souligné la nécessité de renforcer les capacités scientifiques des acteurs régionaux et locaux pour mieux protéger les forêts d'Afrique centrale.

- **Le secteur privé (ATIBT)** recommande qu'un pan de la recherche porte sur le processus de renouvellement des plans d'aménagement sur la 2^{ème} rotation, dans un contexte où les législations en la matière n'existent pas encore.
 - Des *policy brief* peuvent être utiles pour informer et combler le manque d'information scientifique.
 - Il salue également les activités proposées sur les nouvelles législations, en particulier le règlement européen « zéro-déforestation » (RDUE), pour que les acteurs de la sous-région puissent se l'approprier.
 - Il est demandé d'inclure le secteur privé dans les ateliers sur la criminalité environnementale.

- L'ATIBT relève son expertise sur les discussions en cours à la CITES et se félicite de la participation de la co-facilitation à Macao.
- Enfin, il a souligné le nombre de déclarations parfois trop importantes, sans que cela amène à davantage de mise en œuvre. Pour y arriver, il faut décloisonner le PFBC.
- **La CEEAC** a mentionné les points suivants :
 - L'axe sur la science, en précisant l'importance de mobiliser également les ministères de la recherche. Pour cartographier les acteurs, on peut capitaliser sur les travaux existants dans des laboratoires européens et américains pour faire un état des lieux et également inclure les diasporas. Elle a également mentionné sa volonté d'être la plus inclusive possible (inclure tous les acteurs de l'économie : économistes, des écoles de commerces, de bois, etc...) afin que le caractère multi dimensionnel de la recherche soit reconnu.
 - Sur l'axe 2 (Chaînes de valeur), la CEEAC recommande d'ouvrir le partenariat aux ministères sectoriels concernés, comme les finances, les banques de développement, (des banques comme BGF, qui a une fondation sur l'environnement). La CEEAC disposant d'une CCI ceci pourrait être mise à contribution par exemple dans des discussions sur les mécanismes financiers innovants.
 - Sur la transhumance, il est également nécessaire d'impliquer la diplomatie et la défense.
 - Sur la gouvernance, un dialogue est nécessaire pour améliorer la coordination et la communication interministérielles afin d'être plus efficace.
- **Le collège scientifique (RIFFEAC)** travaille à l'identification des différentes plateformes afin de coordonner l'ensemble des réseaux du collège. Le collège disposant d'environ 27 réseaux membres, un atelier serait très utile pour identifier les synergies.
- **La société civile** a demandé :
 - à ce que l'aménagement du territoire soit priorisé aux chaînes de valeurs. Pour organiser les utilisations durables, il est nécessaire de connaître le capital naturel.
 - Que pour l'atelier scientifique, la société civile propose que les savoirs traditionnels soient pris en compte et que les détenteurs de savoir traditionnels soient invités.
 - Et a souligné que sur la mobilisation de financements, la société civile s'inquiète de la programmation NaturAfrica, qui échappe aux acteurs d'Afrique Centrale.

A ces questions, la **Co-Facilitatrice** a rappelé qu'elle souhaitait un réel changement de paradigme, axé sur les résultats.

CD-GC/Item 3 : Travaux relatifs à la gouvernance du PFBC

Une présentation de l'étude du PFBC a été faite (cf. présentation en annexes).

Deux points de recommandation et discussions :

Sur la question du **Président en Exercice** relative au rapportage sur les 1,5 milliard de dollars (« *Congo Basin Pledge* »), la COMIFAC a demandé de clarifier l'état d'avancement du *pledge*, car la COMIFAC dit ne pas disposer de ce dernier. **Le Co-facilitateur** a répondu que le 2^{ème} rapport d'avancement (portant sur les montants engagés en 2022) a été publié sur le site internet du PFBC.

Sur la question de la clarification des rôles entre la COMIFAC, la CEEAC et le PFBC.

- **La CEEAC** souligne la nécessité de clarifier les rôles et de faire une analyse des forces, faiblesses, contraintes et opportunités pour tirer les leçons des 20 dernières années. Elle propose également que l'évaluation démarre en 2002 et non en 2013 afin d'avoir toutes les évolutions réglementaires. Il est nécessaire de se poser la question de l'origine de la création du PFBC : quel est le mandat originel du PFBC et sa mission fondatrice ?
- **Le SE COMIFAC** a informé qu'une étude était également en cours à la COMIFAC, mais uniquement sur les acteurs sous régionaux. Cette étude est complémentaire à celle du PFBC.

Toutes les interventions des membres du Conseil Directeur du PFBC ont clairement salué l'initiative de l'étude et les termes de référence présentés.

CD-GC/Item 4 : Organisation de la 20^e Réunion des Parties du PFBC

Le **Co-Facilitateur** a présenté la note d'orientation de l'organisation de la 20^e réunion des parties du PFBC, en particulier :

- Le Forum de la jeunesse : vendredi 31 mai – samedi 1er juin
- Le Segment politique lundi 3 juin – mardi 4 juin (matin)
- Le Segment technique : mardi 4 juin – jeudi 6 juin.

Les 5 ateliers thématiques ont également été présentés (cf. note d'orientation).

Le **Co-Facilitateur** a annoncé qu'une mission exploratoire à Luanda en Angola se tiendra en février. Il a évoqué la possibilité de tenir des événements parallèles, afin de mieux catalyser les échanges entre les partenaires. Le segment technique comprendra également un temps dédié pour que les collègues puissent se réunir.

Commentaires des participants.

Le secteur privé a souligné l'importance d'inclure l'éco-tourisme (mobiliser les acteurs du tourisme...) dans les chaînes de valeurs durables. Le risque d'avoir peu de participants du secteur privé a été souligné, car il y a peu de projets de partenaires en Angola et que plusieurs entreprises n'opèrent pas sur le territoire. Le secteur privé aurait ainsi besoin de l'appui de la Co-Facilitation pour sa participation.

Le Collège scientifique propose un événement parallèle spécifique du collège lors de la Réunion des parties et a remercié la Co-Facilitation pour la prise en charge du Stand – *Congo Basin Forest Science* lors du congrès mondial de l'IUFRO (Stockholm, juin 2024). Le Collège sollicite également la prise en charge des membres du collège du Sud pour la réunion des parties.

La Co-Facilitation a relevé l'importance de la transversalité de la recherche, raison pour laquelle il n'y avait pas d'atelier thématique dédié. Les scientifiques ont vocation à enrichir les ateliers avec leurs contributions scientifiques. Toutefois, un moment dans l'agenda sera réservé aux collègues pour permettre de tenir leurs réunions, ainsi que des événements parallèles.

La COMIFAC est préoccupée du fait que le PFBC empiète de plus en plus sur son rôle opérationnel. Les thématiques évoquées rejoignent des processus engagés par la COMIFAC, notamment lors de l'APAC pour le 30x30 par exemple. La COMIFAC a rajouté que le PFBC devait rester dans son rôle de catalyseur et de mobilisation des financements.

La CEEAC a rappelé qu'il y a un réseau d'Afrique centrale pour les aires protégées, qui pourrait être redynamisé.

La Société civile sollicite l'inscription dans le programme de la RdP 20 d'un dialogue entre la société civile et le collège des bailleurs. Elle salue l'organisation d'un atelier pour la société civile en mars prochain et l'inscription d'un cadre pour la tenue de leur réunion lors de la RdP20 du PFBC. Sur les chaînes de valeurs durables, le collège demande l'inscription des produits forestiers non ligneux (PFNL), et pas seulement le bois. Ne pas inclure les PFNL exclurait, de facto, les femmes.

Le Secteur privé propose également un dialogue entre le collège secteur privé et collège des bailleurs et/ou collège régional.

La Co-Facilitatrice a souligné que les ateliers thématiques constituaient des plateformes de réflexions permettant le dialogue entre tous les acteurs et partenaires du PFBC sur des points précis afin de faire converger les positions. Il ne s'agit pas de dupliquer des activités de la COMIFAC. L'ensemble des activités s'inscrit en complémentarité des stratégies (plan de convergence) des organisations

régionales existantes. La **co-facilitation** a également précisé que les produits non ligneux seront pris en compte.

A la suite de ces échanges, la note d'orientation a été adoptée par les participants, sous réserve des amendements apportés. Le **Co-Facilitateur** a souligné la disponibilité de la Facilitation franco-gabonaise pour répondre aux demandes des membres du Conseil Directeur et améliorer le processus de préparation de la réunion des parties.

16h30 – 16h50 : CD-GC/Item 5 : Agenda des événements internationaux et visibilité des forêts d'Afrique Centrale, la COMIFAC et le PFBC

La **co-facilitation** a présenté le calendrier des événements internationaux (Cf. Présentation en annexes)

La **co-facilitation** travaillera en pleine collaboration avec la COMIFAC et la CEEAC pour les éléments régionaux. A ce titre, la Co-facilitation a demandé à la COMIFAC et à la CEEAC de faire remonter tous les événements pertinents pour les membres du PFBC, afin que le calendrier soit le plus exhaustif possible et qu'il ne chevauche pas des événements régionaux importants.

Dans sa dernière prise de parole, le SE COMIFAC a dit qu'il diffusera sous peu le calendrier des événements internationaux de la COMIFAC.

La Co-Facilitatrice a rappelé que le PFBC est à l'écoute pour s'améliorer. Pour elle, la Co-Facilitation va inscrire ses actions autour de cinq mots clés : dialogue, inclusion, esprit-partenarial, synergie, efficacité.

Note de clôture

Le Président de la COMIFAC a souligné que l'ensemble des présentations témoigne du rôle que la Co-Facilitation franco-gabonaise du PFBC jouera dans la mobilisation des financements. Il salue les ateliers et événements préparatoires pour la COP 29, afin que le niveau de mobilisation se renforce.